



Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Anita Messere et consorts déposée le 3 mars 2020

« Est-ce que les deniers publics réchauffent le climat ? »

Lausanne, le 23 avril 2020

Rappel de l'interpellation

« Le caissier de Smile for future – un jeune socialiste – a rédigé un rapport évoquant sa reconnaissance pour la réussite de la manifestation par les soutiens de la Ville, du Canton et de l'Université, que ce soit au niveau de la logistique, de l'hébergement ou de l'alimentation : tout était quasi gracieusement à disposition. L'Université s'est chargée de distraire les 400-450 hôtes par des sujets liés à l'environnement et à l'activisme dans ses locaux ainsi que par la mise à disposition de cuisines. Quant au Canton, il a participé financièrement par le SPJ et mettant à disposition des locaux ainsi que des services PC quasi gratuits. Le rapport parle d'un « partenariat étonnant » entre tous les intervenants ». On y lit tout ce que les acteurs ont mis à disposition afin d'accueillir des centaines de jeunes manifestants étrangers – dont une majorité n'ont pas payé leur voyage – venus défiler dans les rues lausannoises et applaudir leur Suédoise préférée face aux médias.

En somme, autorités et institutions ont trouvé des solutions avec l'argent du contribuable pour un mouvement politique auquel participaient de jeunes qui pourraient être la relève de l'internationale socialiste. Pour la majorité lausannoise, c'est un investissement par des cadeaux avec les deniers de la Commune :

- *60 lits à l'ancien Gesthouse de la gare pour 800.-/4 nuits (3.30/nuit, soit moins cher que la Marmotte*** !). Le reste des participants a logé dans les casernes de l'armée propriété du Canton avec 340 matelas gratuits trouvés inopinément par la PC, cuisines à disposition.*
- *Avec le Canton : stand de nourriture, scène musicale autorisée enfin de manifestation à Vidy, sans frais pour manifestation/autorisations/concerts/vente de boissons, etc.*
- *Environ 420 Lausanne Transport Card pour 5440.- durant min. 5 jours. (2.60 CHF/jour.)*
- *SPSL à disposition pour encadrer les manifestations*

Smile for future a compté 5842.- de location de voitures essence et quelques centaines de francs pour ses invités mieux logés au Swisstech.

Relevons au passage que les hôtes ont pu manger gratis avec le partenariat de la Migros pour des produits locaux, bios, éco-responsables et surtout invendus. Ces produits spécifiques issus de trois filiales Migros n'ont pas suffi à 450 personnes plusieurs jours, cela a dû être complété. La Migros est en difficile négociation avec les producteurs locaux justement et à eux, la fédération ne fait pas de cadeaux, mais cela n'a pas gêné l'organisation de profiter du géant orange pour assurer l'approvisionnement alimentaire cuisiné par des professionnels à 1.5 km du campus ».



Préambule

La rencontre de « Smile (summer meeting in Lausanne Europe) for future » a eu lieu du 5 au 9 août 2019 à Lausanne. Cette rencontre avait pour but d'organiser la rencontre du mouvement européen « Fridays for Future ». 400 jeunes grévistes pour le climat provenant de 35 pays européens se sont retrouvés sur le campus de l'université de Lausanne. Durant ces quelques jours ils ont participé à des rencontres, partagés leurs expériences, récolté des informations. Ils ont travaillé pour aboutir à publication de la déclaration climatique de Lausanne. Des centaines de journalistes du monde entier ont couvert l'événement.

L'association créée spécifiquement pour organiser de cet événement précise dans ses statuts qu'elle est indépendante, laïque et inclusive.

Dans la déclaration climatique de Lausanne, les jeunes ont décrit ainsi leur motivation : « Nous luttons pour nos vies et pour notre futur, car ils sont directement menacés par la crise climatique et par l'effondrement écologique. Nous agissons car nous voulons préserver la beauté de la Terre, la diversité des espèces et la vie de tous les êtres vivants. Notre objectif est de surmonter la crise climatique et de créer une société qui vit en harmonie avec ses semblables et son environnement ».

La Municipalité a été favorable à la tenue de cette manifestation et a soutenu les organisateurs dans la mise sur pied de cet événement d'envergure. Ils ont bénéficié en particulier de l'appui de la délégation jeunesse en conformité avec sa mission qui est d'appuyer les projets issus des jeunes de 13 à 25 ans dans les domaines culturels, sportifs et sociaux.

L'ancienne Guesthouse, a été mise à disposition pour accueillir une partie des participants pour la somme de CHF 800.-. En leur absence, le bâtiment, alors inoccupé, n'aurait pas généré de recettes.

Les jeunes grévistes du climat se sont acquittés de la taxe de séjour selon le tarif correspondant à leur catégorie d'hébergement, au même titre que tous les touristes qui séjournent à Lausanne. Et comme chaque touriste soumis à la taxe de séjour, ils ont bénéficié de la Lausanne Transports Card.

Le Service de l'économie a autorisé le 31 juillet 2019 la manifestation du 9 août 2019, soit une manifestation pacifique en faveur du climat sous la forme d'un cortège et d'animations musicales en soirée à la zone est du Théâtre de Vidy. L'autorisation délivrée fixait aux organisateurs les conditions et règles nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la manifestation. Ces règles s'imposent aux organisateurs qui sont tenus de les respecter.

Vu le but politique de la manifestation, l'émolument administratif relatif à la délivrance de l'autorisation et celui pour le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place, ainsi que la taxe d'occupation du domaine public et celle pour les heures de prolongation de la manifestation au-delà de minuit, n'ont pas été facturés par le Service de l'économie.

En revanche, les prestations suivantes ont été facturées :

- mise à disposition de barrières vauban par le Service des routes et de la mobilité : CHF 1'588.60.- ;
- consommation d'électricité par les Services industriels : CHF 751.47 ;
- mise à disposition de conteneurs par le service d'assainissement : CHF 180.- ;

soit un total de CHF 2'520.07 a été facturé par la Ville de Lausanne et acquitté par les organisateurs.

La police du feu a donné des instructions aux organisateurs afin d'éviter des mises en danger et des départs de feu conformément à sa mission.

En revanche, ils n'ont bénéficié d'aucun subventionnement ni « cadeau » que ce soit de la Ville de Lausanne ou d'une institution apparentée.



Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Pourquoi la Ville de Lausanne octroie-t-elle des facilités et gratuités à des gens qui n'ont pas forcément payé leur voyage pour bloquer les axes et le commerce en souffrance à Lausanne sous prétexte climatique alors qu'ils consomment pour plus de CHF 5'842.- de location de voitures et essence ?

La Ville de Lausanne a soutenu les organisateurs de la rencontre « Smile for future » au même titre qu'elle soutient d'autres organisateurs d'événements en ville de Lausanne. Cette rencontre, organisée pour et par des jeunes, a bénéficié plus particulièrement d'un accompagnement de la délégation jeunesse dans le cadre d'une de ses missions qui est d'appuyer les projets des jeunes de 13 à 25 ans. Par ailleurs, la Municipalité regrette l'amalgame déplacé qui est fait entre les jeunes concernés, pacifiques et réunis à Lausanne pour approfondir le sujet qui les intéresse et d'autres acteurs d'actions plus musclées.

Question 2 : La Ville peut-elle garantir que sa participation pour cet événement n'est pas impliquée par des dons financiers supplémentaires via des fondations ou autre biais institutionnel ?

Oui.

Question 3 : La Ville de Lausanne considère-t-elle que c'est un investissement de promotion touristique et académique d'accueillir des jeunes sous prétexte climatique sans leur faire comprendre que la vie en Suisse n'est pas gratuite ?

La Ville de Lausanne a aidé les organisateurs à mettre en place cette rencontre dans le cadre de sa politique jeunesse et non dans le cadre de la promotion touristique ou académique.

Les organisateurs ont mis en place un dispositif qui limitait les coûts à charge des participants afin de rendre la manifestation accessible à tous les jeunes intéressés et motivés, quels que soient leurs moyens. Pour le reste, la Ville de Lausanne ne considère pas qu'il lui appartienne de rappeler à ses visiteurs, quels qu'ils soient, des évidences telles que « la vie en Suisse n'est pas gratuite ». Quel est le coût de l'encadrement du SPSL pour toute la durée de l'événement ?

Le Service de protection et de sauvetage (SPSL) n'a pas encadré la réunion. La police du feu a donné des instructions aux organisateurs afin d'éviter des mises en danger et des départs de feu.

Question 4 : Est-ce qu'il est plus pertinent d'accueillir symboliquement des manifestants étrangers ou de conserver la forêt du Flon pour diminuer la chaleur au centre-ville ?

Il n'y a aucun point de comparaison entre ces deux affirmations et la Municipalité peine à comprendre les termes de l'alternative posée par l'interpellatrice.

Question 5 : Est-ce que la Municipalité compte redonner une invitation à ses sympathisants encore une fois à Lausanne avec les impôts ?

La Municipalité n'a pas organisé cette manifestation et n'a invité personne. Par ailleurs, la Municipalité comprend mal l'usage du possessif « ses » sympathisants. D'une part, elle ne s'estime pas propriétaire des jeunes en question, et d'autre part, elle n'estime pas que la venue de ces jeunes à Lausanne équivaut à une manifestation de sympathie de leur part à l'égard de la Municipalité.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Anita Messere et consorts.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 23 avril 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

